

## Riposte verte

Référent du projet au sein de l'association :  
Valéry HERGOTT

Champ(s) d'intervention de l'association :  
Protection de l'environnement ;  
économie sociale et solidaire.

Dates de réalisation du projet :  
du 02/05/2006 au 31/12/2006

Lieu de réalisation du projet :  
Évry (91)

Montant obtenu : 23 000 €

Adresse (siège social) :  
14, allée Jean Rostand  
91000 Évry  
Tel : 08 70 40 87 00  
Fax : 08 21 47 32 81  
[valery.hergott@riposteverte.com](mailto:valery.hergott@riposteverte.com)

## Contexte :

Peu d'actions sont mises en œuvre aujourd'hui pour inciter les personnes morales (collectivités, entreprises, associations...) à consommer moins, à faire des économies d'énergie, donc à réduire leur empreinte écologique. Des accompagnements existent pour résoudre les problèmes liés par exemple aux pollutions industrielles mais rien n'est fait pour que des économies d'énergie soient réalisées dans un environnement bureautique.

## Objectifs de l'action :

Aider tout type de structures (entreprises, collectivités, associations) à mettre en place avec leurs employés une politique de réduction de leur empreinte écologique. Réaliser un diagnostic et leur fournir des outils simples pour diminuer cette empreinte écologique.

## Bénéficiaires de l'action :

1 entreprise, 1 collectivité et 3 associations (soit un total de 80 salariés) ont participé à la démarche d'expérimentation du projet.

## Description de la réalisation du projet :

Création d'outils d'intervention : questionnaires, diagnostics, rapports types, 15 panneaux d'exposition et 15 panneaux mettant en scène « Les bonnes habitudes à prendre ».

Création d'outils de communication : plaquette, site internet : [www.riposteverte.com](http://www.riposteverte.com), dossier de présentation de la démarche.

Recherche de structures test : 5 structures (3 associations, 1 entreprise, 1 collectivité) ont adhéré à la démarche.

Expérimentation du projet auprès de ces 5 structures : envoi d'un questionnaire d'une quinzaine de pages environ au référent identifié par l'association dans chaque structure ; visite des locaux pour compléter le questionnaire ; remise d'un questionnaire plus court aux salariés pour étoffer les informations utiles ; analyse des données récoltées ; remise d'un rapport incluant les points positifs constatés, les préconisations et les décisions à prendre.

Participation à un colloque sur le changement climatique au Conseil économique et social d'ÎdF.

Création d'une base de données sur les dirigeants et responsables de structures pouvant être intéressés par la démarche.

Rencontre des responsables des services du développement durable du Conseil général de l'Essonne et du Conseil régional d'ÎdF ; rencontre du chargé de mission de l'Agenda 21 de la Mairie de Juvisy.

## Modalités des partenariats mis en place :

Société API (Approvisionnement pour l'industrie), association ARDEVA, association « Au fil de l'eau », association Caravansérail développement, gymnase des écrins de la mairie d'Évry : participation à la démarche de diagnostic et d'évaluation des préconisations à prendre pour réduire leur empreinte écologique.

Chambre de commerce et de l'industrie de l'Essonne : référencement de l'association au sein d'un annuaire des éco-entreprises de l'Essonne.

Par ailleurs, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a été consultée par l'association pour avis sur les interventions proposées.

## Difficultés rencontrées et recommandations particulières :

L'association a rencontré des difficultés techniques liées au caractère innovant de l'action. Pionnière dans ce type d'audits environnementaux appliqués aux personnes morales, elle a en effet dû créer l'ensemble des outils nécessaires à la mise en place de la démarche, ce qui a nécessité certains ajustements au démarrage ayant entraîné un retard dans le déroulement de l'action. L'expérimentation des outils au sein des différentes structures en a cependant permis l'amélioration et l'ajustement à leurs besoins.

## Résultats obtenus et impact(s) du projet :

L'ensemble des référents et dirigeants des structures ayant participé au diagnostic ont été satisfaits par les rapports réalisés par **Riposte verte**. Cependant, la mise en place des préconisations de l'association au sein des différentes structures à l'issue des audits ne s'est pas faite de façon homogène, en raison des problématiques rencontrées par chacune (contraintes institutionnelles, déménagements...).

## Impact(s) du projet sur l'association :

Le projet a permis à l'association d'avancer considérablement dans ses actions grâce à l'embauche d'un chargé de

mission. C'est un gage de sérieux d'avoir été soutenu par le FSE, et elle le vérifie à chaque fois qu'elle présente son activité à de nouveaux partenaires. Enfin, il faut souligner l'importance de l'accompagnement méthodologique et technique apporté dans le cadre de la mesure 10B. L'association étant en création au moment du financement du projet, elle n'avait en effet jamais géré de subventions auparavant.

## Suites données au projet (financeurs relais...) :

L'association n'a à l'heure actuelle plus de salariés mais des bénévoles poursuivent le travail engagé. Des subventions ont été demandées auprès de la Région Île-de-France et du ministère de l'Écologie et du Développement durable. Les dossiers ont pour l'instant été respectivement refusés ou non encore traités.

L'association a par ailleurs engagé une démarche d'audit auprès d'une nouvelle collectivité, et a rencontré à plusieurs reprises le Crédit coopératif qui semble vouloir faire bénéficier de ses prestations ses clients PME/PMI. Enfin, l'association Caravansérail développement, qui avait participé à la démarche d'expérimentation du projet, continue de travailler avec l'association (réalisation de nouveaux diagnostics des locaux, changement de tous les équipements en eau de la structure...).

## Outils et supports réalisés dans le cadre du projet :

Site internet : [www.riposteverte.com](http://www.riposteverte.com)

Documents de présentation : plaquette et dossier de présentation (plus complet)

Panneaux pour les interventions : 15 affiches d'exposition (au format A4 rappelant les écogestes quotidiens) et 15 panneaux (au format A5 mettant en scène des bonnes habitudes à prendre). Les affiches sont mises à la disposition des structures auditées afin qu'elles puissent les accrocher aux endroits stipulés dans le rapport.

